

PREFECTURE DE L'ARDECHE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de CHARMES-SUR-RHÔNE

Par arrêté préfectoral n° 2015-295-ARSDD07SE-03 du 22 octobre 2015 est prescrite l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique relative aux travaux de prélèvement et de dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection autour du captage de la source "Les Rancs", située sur la commune de CHARMES-SUR-RHÔNE.

Cette enquête est sollicitée par le Syndicat Mixte du canton de ST PERAY.

Elle aura lieu du 1^{er} décembre 2015 au 17 décembre 2015.

Pendant cette période, le dossier relatif à cette demande sera déposé en mairie de CHARMES-SUR-RHÔNE afin que les personnes intéressées puissent en prendre connaissance et consigner éventuellement leurs observations sur le registre prévu à cet effet, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Une copie du dossier sera également consultable dans les locaux de la délégation départementale de l'Ardèche de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes, situés avenue Moulin de Madame à PRIVAS (07000).

M. Pierre ESCHALIER est nommé commissaire enquêteur et recevra les observations du public en mairie de CHARMES-SUR-RHÔNE :

- le mardi 1^{er} décembre 2015, de 16h à 19h,
- le vendredi 11 décembre 2015, de 10h à 12h,
- le jeudi 17 décembre 2015, de 16h à 19h.